







Appel à candidature

Bourses de mobilité pour les stages étudiants Direction Europe et International (DEI)

<u>Avant propos :</u>

Cet appel à candidature est financé par des fonds Erasmus+ Stage (Union Européenne), Aide à la Mobilité Internationale (Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) et Jeunes à l'International (Région Bretagne).

En fonction du projet de l'étudiant, et des contraintes liées à chaque financement, la commission de sélection de l'UBO se réserve le droit de diriger l'étudiant vers l'un ou l'autre financement. Les montants mensuels des bourses et les formalités administratives, propres à chaque organisme financeur, pourront donc varier en fonction des lauréats.

Cet appel n'a pas vocation à financer les stages ayant lieu dans le pays d'origine de l'étudiant.

Les étudiants des IUTs doivent prendre contact avec les responsables RI de leur IUT avant de candidater à cet appel.

A. OBJET DE L'APPEL

Qui peut candidater?

Tout étudiant :

- Inscrit de manière régulière à l'université.
- Partant à l'étranger pour un stage obligatoire dans le cadre de sa formation de 2 mois minimum (de date à date)1.
- Ayant une convention de stage, signée à minima, par lui-même et par le tuteur pédagogique de l'UBO, au moment du dépôt de la candidature.

Quels pays sont éligibles aux bourses de mobilité?

• Tous pays, hors France (métropolitaine ou non)

Quel montant de bourse?

Les montants des bourses peuvent varier en fonction

- De la situation sociale de l'étudiant
- De la destination du stage
- De l'organisme financeur (Europe, Etat français, Région Bretagne)

Montant des aides, **si vous êtes sélectionné** :

- Pour les mobilités en Europe : 350€ par mois minimum.
- Pour les mobilités hors Europe : 200 € pour les étudiants non boursiers ou 350 € pour les étudiants boursiers.

Où s'informer?

Auprès du coordinateur Relations Internationales (RI) de votre composante (voir en Annexe 1) ou auprès de la Direction Europe et Internationale (DEI - Bureau A002bis - 3 rue des archives - CS 93837 - 29 238 Brest - dei@univ-brest.fr et www.univ-brest.fr/dei)

B. MODALITES DE CANDIDATURE

Quand candidater?

Les candidatures se font « au fil de l'eau », et sont examinées par les commissions ad hoc, aux dates suivantes :

- Appel 1: 1er octobre 2018 à midi,
- Appel 2 : 1^{er} décembre 2018 à midi,
- Appel 3: 1er février 2019 à midi,
- Appel 4:15 mars 2019 à midi,
- Appel 5 : 15 avril 2019 à midi.

Important:

- Ces dates limites sont fermes, aucun délai supplémentaire ne sera accordé.
- L'appel à candidature 5 est conditionné par la présence de fonds disponibles.
- Candidatures multiples : Aucun dossier ne sera conservé par la DEI d'une date à l'autre : si un candidat non sélectionné sur un appel souhaite un nouvel examen de sa candidature à un prochain appel, celui-ci devra à nouveau faire acte de candidature au moment de la demande de dossier.

Comment faire acte de candidature?

1. Candidature électronique (à privilégier)

L'acte de candidature se manifestera par l'envoi électronique à l'adresse <u>mobilite.stage@univbrest.fr</u> d'un email comprenant :

- En objet (titre) «Prénom NOM n° étudiant Candidature pour une mobilité de stage date limite du XXX »
- En attaché:
 - 1. Un exemplaire du formulaire de candidature (voir page 5) dûment signé,
 - 2. Un projet de budget indiquant recettes et dépenses prévues (modèle en annexe 2). Le budget devra être équilibré (recettes=dépenses) et ne pas omettre les éventuels salaires, indemnité ou avantages en nature du stage
 - 3. La convention de stage UBO signée à minima par l'étudiant et son tuteur pédagogique de l'UBO,
 - 4. Une copie de l'intégralité des 3 derniers relevés de notes universitaires (et/ou bulletins scolaires) du candidat.
 - 5. Un exemplaire d'une lettre de motivation du candidat dûment signée. La lettre de motivation devra mettre en valeur les attentes du stage et fournir les informations nécessaires à la compréhension du projet de l'étudiant (date de début et fin, nom de l'entreprise, lieu du stage, année d'études de l'étudiant, formation, ...)

Ces documents devront être transmis au format pdf, de préférence dans un seul fichier en respectant l'ordre indiqué ci-dessus. Il revient au candidat de s'assurer de la lisibilité des fichiers transmis, et de transmettre une copie au coordinateur Relations Internationales de sa composante (liste en annexe 1).

2. Candidature papier

La candidature peut également se matérialiser par l'envoi d'un courrier contenant les éléments indiqués ci-dessus (formulaire de candidature, budget équilibré, convention de stage, relevés de notes, lettre de motivation).

La candidature devra être adressée à :

UBO - Direction Europe et International Mobilité Stage 3 rue des archives – CS 93837 29238 Brest Cedex 3

Il revient au candidat de **transmettre une copie au coordinateur Relations Internationales de sa composante** (liste en annexe 1).

Les dossiers incomplets ou illisibles ne seront pas traités.

Critères d'évaluation – égalité des chances

Toute demande non éligible sera écartée du processus d'évaluation.

Les critères d'attribution des bourses sur examen des dossiers éligibles tiendront compte, entre autre :

- De la composante de rattachement de l'étudiant pour préserver un équilibre (nb d'étudiant//nb de demandes//nb d'acceptations),
- De l'insertion de la mobilité dans le projet pédagogique/professionnel de l'étudiant,
- Du niveau académique de l'étudiant,
- De la durée du stage,
- Du pays de destination,
- Du potentiel stratégique de l'UBO à collaborer avec l'organisme d'accueil.

C. EVALUATION DES DOSSIERS

Processus de sélection

La sélection des candidats aura lieu dans les 2 semaines suivant la date limite de candidature. La sélection des candidats sera assurée par une commission constituée des responsables RI des composantes, sur proposition établie par la DEI et le chargé de mission 'Mobilité Internationale'.

Résultat de l'évaluation :

Le retour de l'évaluation peut être le suivant :

- 0. Dossier non éligible,
- 1. Dossier avec accord pour demande de financement avec mention du programme financeur,
- 2. Dossier sur liste de réserve : encouragement à re-candidater à la date limite suivante,
- 3. Dossier avec avis défavorable pour financement.

Pour toute demande d'explication, le candidat pourra se rapprocher du coordinateur RI de sa composante.

<u>Informations aux candidats:</u>

La DEI s'engage à communiquer par email individuellement au candidat, dans les 3 semaines suivant la date limite de dépôt, le résultat de sa candidature.

D. SUITE DE LA PROCEDURE POUR LES CANDIDATS SELECTIONNES

Informations complémentaire pour les candidats sélectionnés.

1. L'acte de candidature de l'étudiant vaut pour **engagement à respecter les délais imposés par la DEI et les organismes financeurs.**

En cas de non-respect des délais imposés, la DEI se réserve le droit après **2 relances** (formalisées par des emails adressés à l'étudiant avec en copie le responsable RI de la composante) d'annuler la décision de la commission de sélection et d'écarter le dossier.

- 2. L'attribution finale des fonds du Conseil Régional de Bretagne, est de la responsabilité de l'organisme financeur. La responsabilité de la DEI ne pourrait être engagée en cas de non financement d'un dossier présenté par la DEI avec avis favorable.
- 3. Des pièces supplémentaires peuvent être demandées pour l'établissement du dossier final, et leur liste sera communiquée aux étudiants en même temps que les résultats de la sélection.

Couverture sociale:

- Les étudiants restent couverts par le régime de sécurité sociale étudiant,
- Avant leur départ, les étudiants doivent se procurer auprès de la caisse d'assurance maladie l'imprimé E128,
- Il est fortement conseillé d'adhérer à une mutuelle et aux garanties proposées pour les stages à l'étranger.



| FORMULAIRE DE DEMANDE 2018/2019 |
|---|
| |
| Je soussigné(e) |
| ☐ Je déclare bénéficier d'une bourse d'enseignement supérieur du CROUS. |
| ou □Je déclare ne pas bénéficier d'une bourse d'enseignement supérieur du CROUS. |
| |
| En cas d'octroi, je m'engage à fournir les informations et documents nécessaires pour le bon déroulement des opérations liées à l'obtention de cette bourse, et à respecter les dates limites de retour de documents. |
| J'ai bien compris que la DEI se réserve le droit de rejeter tout dossier incomplet ou illisible. |
| J'ai bien pris en compte, que la DEI se réserve le droit après 2 relances (formalisées par des emails adressés à l'étudiant avec en copie le responsable RI de la composante) d'annuler la décision de la commission de sélection et d'écarter mon dossier. |
| Je m'engage à consulter régulièrement ma boîte à lettres électronique indiquée ci-après ³ |
| |
| Je m'engage à transmettre une copie de mon dossier au Coordinateur Relations Internationales de ma composante. |
| |
| Signature du candidat |
| |
| |
| |

 ² Indiquer la composante et la formation en cours
³ Merci d'écrire très lisiblement

Annexe 1 : Liste des coordinateurs Relations Internationales des composantes

| Coordinateur RI | Nom | Prénom | Email |
|---|------------|-----------|---|
| ESIAB | Esclade | Laurent | laurent.esclade@univ-brest.fr |
| IAE | Waechtler | Kimberley | kimberley.waechtler@univ-brest.fr |
| IPAG | Le Guyader | Daniel | daniel.leguyader@univ-brest.fr |
| IUEM | Gauthier | Olivier | olivier.gauthier@univ-brest.fr |
| ESPE Bretagne | Le Meur | Valérie | valerie.le-meur@espe-bretagne.fr |
| IUT Brest + Morlaix | Lepioufle | Jérôme | jerome.lepioufle@univ-brest.fr |
| IUT Quimper | Ford | Jennifer | jennifer.ford@univ-brest.fr |
| Pôle Universitaire de Quimper | Guillou | Philippe | philippe.guillou@univ-brest.fr |
| UFR Sciences du Sport et de l'Education | | | international-sport-education@univ-brest.fr |
| UFR Droit, Economie, gestion et AES | Нау | Julien | <u>julien.hay@univ-brest.fr</u> |
| UFR Lettres et Sciences Humaines | Saki | Mohamed | mohamed.saki@univ-brest.fr |
| UFR Médecine et Sciences de Santé | Carré | Jean-Luc | jean-luc.carre@univ-brest.fr |
| UFR Odontologie | Chirani | Reza | reza.arbab-chirani@univ-brest.fr |
| UFR Sciences et Techniques | Hellio | Claire | claire.hellio@univ-brest.fr |

Annexe 2 : modèle de budget

Ce modèle est donné à titre indicatif. Il conviendra à chaque candidat d'établir son budget prévisionnel en fonction de sa situation particulière. Le budget doit être équilibré recettes/dépenses, et sincère (ne pas sur ou sous-estimer des dépenses).

| Dépenses | | |
|--------------------------------------|--|--|
| - Voyage | | |
| - Logement | | |
| - Nourriture | | |
| - Visas | | |
| | | |
| | | |
| Total dépenses | | |
| | | |
| Recettes | | |
| - Apport personnel | | |
| - Indemnités de stage | | |
| - Aide d'organismes autres que l'UBO | | |
| - Bourse de mobilité stage UBO | | |
| | | |
| | | |
| Total recettes | | |